

Municipalité, administration communale nouvelle organisation pour la législature 2016 - 2021

Lors de sa séance constitutive ce mardi 28 juin 2016, après son assermentation, la nouvelle Municipalité a confirmé l'organisation proposée en avril 2016. Les chantiers qui attendent la nouvelle législature sont nombreux et complexes. Ils exigeront une équipe soudée, à la recherche de solutions originales pour affronter les enjeux de ces prochaines années. C'est pourquoi la nouvelle organisation favorise les collaborations dans la conduite des principaux dossiers politiques et les répartit de manière équilibrée entre les directions, en valorisant les compétences de chacune et chacun.

Pour la législature 2016-2021, les conseillères municipales et les conseillers municipaux avaient procédé, en avril 2016, à la répartition des directions et celle des services de l'administration lausannoise. Ces décisions ont été entérinées officiellement lors de la séance constitutive ce mardi 28 juin 2016, au cours de la cérémonie d'installation des autorités lausannoises.

organisation municipale du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016

Syndic : M. Grégoire JUNOD

Vice-syndic : M. Oscar TOSATO

Direction	Titulaire	Suppléant-e
Culture et développement urbain	M. Grégoire JUNOD	M. Oscar TOSATO
Sécurité et économie	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	Mme Florence GERMOND
Sports et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. David PAYOT
Logement, environnement et architecture	Mme Natacha LITZISTORF	M. Pierre-Antoine HILDBRAND
Enfance, jeunesse et quartiers	M. David PAYOT	Mme Natacha LITZISTORF
Finances et mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Jean-Yves PIDOUX
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Grégoire JUNOD
secrétaire municipal	M. Simon AFFOLTER	
secrétaire municipale adjointe	Mme Sylvie ECKLIN	

La nouvelle organisation traduit aussi la volonté de la Municipalité d'encourager les collaborations développées ces dernières années. Quant aux délégations municipales, elles seront également renforcées, afin d'assurer un meilleur suivi et une coordination des diverses politiques publiques.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire :

- Grégoire Junod, syndic élu, 021 315 22 00

Annexe: photo téléchargeable sous www.lausanne.ch

Lausanne, le 28 juin 2016